

**COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 DECEMBRE 2010**

L'an deux mil dix, le 23 décembre, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry LEMOINE, Maire.

Etaient présents : LEMOINE Thierry, GIRARD Betty, LOUIS Daniel, HENNINOT Nathalie, ESTRABAUT Vincent, HUVENOIT François, SAINT LEUX Guy, THIERRY Christian, THEVENIN Jean.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : L' ANTHOËN Audrey, CHARPENTIER Lucette, JOLY Jean-Marie,  
TRICOT Sylvie ayant donné pouvoir à GIRARD Betty  
COZZA Mario ayant donné pouvoir à LOUIS Daniel

Monsieur THIERRY Christian a été élu secrétaire.

Date de convocation : 17/12/2010

Date d'affichage : 17/12/2010

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 9 – Votants 11

Rappel de l'ordre du jour :

- Décision modificative du budget
- Travaux en cours - commissions
- Questions diverses

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

**23/12/10-001 : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET N°1 :**

M. le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains comptes du budget de l'exercice 2010 sont insuffisants, il propose d'effectuer les modifications ci-après :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents décide d'inscrire les modifications suivantes :

Chapitre 041

**Recettes d'Investissement : article 1328 : + 999 €**

**Dépenses d'Investissement : article 2112 : + 999 €**

Chapitre 012

Dépenses de Fonctionnement : article 64168 : + 4500 €

Chapitre 011

Dépenses de Fonctionnement : article 6156 : - 4500 €

**TRAVAUX EN COURS**

Suite à l'effraction du Foyer rural, et à la prochaine visite de la commission de sécurité, des travaux doivent être envisagés. Un devis a été demandé. Il s'élève à 926 € HT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45.

Le secrétaire de séance :

Christian THIERRY